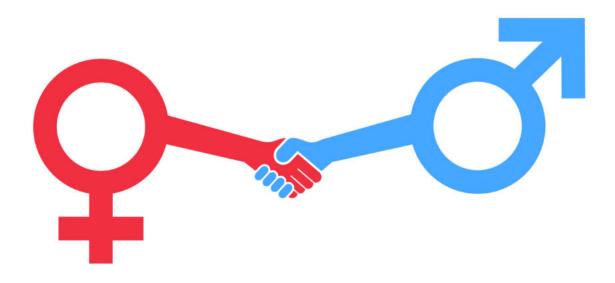


Focus sur la notion de consentement



A l'occasion de <u>la Journée internationale des droits des femmes</u> qui s'est déroulée samedi dernier, plusieurs avocats <u>du barreau d'Avignon</u> ont proposé un éclairage sur ce thème. Ici, c'est <u>Maître Fanny Aitelli</u> qui revient sur la notion de consentement.

- « Le procès dit de 'Mazan' a replacé sur le devant la scène la notion du consentement dans la qualification juridique du viol. Des propositions de textes et des débats sur l'idée d'intégrer la notion dans l'article 222-23 du code pénal sont en cours, mais dans quels termes ajouter cette notion à la définition existante, et quelles en seraient les conséquences et les dérives? La notion de consentement est absente de la définition juridique actuelle, ainsi l'absence de consentement à l'acte ne suffit pas à caractériser l'infraction de viol. »
- « Plusieurs Etats ont intégré la notion du consentement dans leur définition juridique du viol, c'est le cas notamment du Canada qui exige un accord volontaire explicite, ou celui de la Suède qui ne requiert plus la démonstration d'une forme de violence pour établir l'absence de consentement. »







Maître Fanny Aitelli. Crédit: DR

« L'introduction d'un consentement explicite permettrait de mieux appréhender les cas où la victime ne peut exprimer son refus en raison par exemple d'un état de sidération ou d'influence de substances. De plus, il a été observé que dans les États ayant intégré la notion de consentement dans leur définition légale du viol, le nombre de condamnations a augmenté, ce qui indique une meilleure correspondance avec la réalité factuelle des violences sexuelles. Toutefois, un risque majeur demeure : celui de voir la charge de la preuve se déplacer vers l'examen du comportement de la victime. En effet, les accusés pourraient prétendre avoir cru obtenir le consentement, ce qui obligerait la victime à démontrer l'absence de celui-ci, souvent de manière subjective. Il est donc essentiel que le texte précise que le consentement doit être donné pour chaque acte et ne peut être déduit de l'absence de résistance. »

« En conclusion, une éventuelle réforme de la définition du viol en France pourrait permettre une meilleure protection du droit des victimes. »



Maître Fanny Aitelli, avocate au Barreau d'Avignon

Table ronde sur le droit des femmes à disposer de leur corps



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le CER (Centre d'enseignement et de recherche) Droit d'<u>Avignon université</u> et <u>le Barreau d'Avignon</u> organisent une table ronde sur le droit des femmes à maîtriser leur corps. Cinquante ans après la loi Veil et un an après l'entrée dans la Constitution de la liberté garantie de recourir à l'IVG, où en sommes-nous aujourd'hui? De la contraception à la GPA, en passant par les violences sexuelles et gynécologiques, cette conférence reviendra sur les grandes étapes de l'émancipation du corps des femmes et ouvrira le débat sur les enjeux actuels.

L'événement, librement accessible pour le grand public, se déroulera ce vendredi 7 mars au Campus Hannah Arendt sur le site de Sainte-Marthe de l'université d'Avignon. La table ronde se tiendra de 16h à 18h dans l'amphithéâtre ATO3.



Consultations juridiques gratuites

Auparavant dans la journée, les avocats du Barreau d'Avignon vont proposer des consultations juridiques gratuites pour répondre à toutes les questions, notamment autour des droits des femmes. Ces consultations se tiendront sur rendez-vous et en toute confidentialité. Les rendez-vous seront d'environ 15 min. Les inscriptions sont réalisées via la plateforme de l'université : <u>Prise de rdv via la plateforme e-uapv.fr / Consultations juridiques du 7 mars</u>.

L'ensemble de ces rendez-vous auront lieu vendredi 7 mars, entre 9h30 et 11h30 en salle 1W18, toujours sur le site du campus Hannah Arendt.

Justice restaurative

Enfin, plus tôt dans la semaine une projection suivie d'une table ronde est proposée le mercredi 5 mars. Ainsi, dans le cadre des Semaines de l'égalité, Avignon Université organise une journée dédiée à <u>la justice restaurative</u>, un dispositif essentiel pour sensibiliser et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Cet événement sera l'occasion de mieux comprendre cette approche, d'échanger avec des experts et de découvrir les dispositifs de signalement et d'accompagnement mis à disposition des étudiants et personnels. Il est réservé aux étudiants et personnels d'Avignon Université aura lieu dans l'amphithéâtre ATO3.

L.G.

Renseignements et inscriptions : conf-droit@universite.fr



Ecrit par le 25 octobre 2025



Conférence / Table ronde

Vendredi 7 mars 2025 | 16h ~ 18h

Le droit des femmes à disposer de leur corps

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le CER Droit et le Barreau d'Avignon vous invitent à une table ronde sur le droit des femmes à maîtriser leur corps. Cinquante ans après la loi Veil et un an après l'entrée dans la Constitution de la liberté garantie de recourir à l'IVG, où en sommes-nous aujourd'hui? De la contraception à la GPA, en passant par les violences sexuelles et gynécologiques, cette conférence reviendra sur les grandes étapes de l'émancipation du corps des femmes et ouvrira le débat sur les enjeux actuels.

Pour les extérieurs à l'université, inscription à l'adresse conf-droit@univ-avignon.fr

CAMPUS HANNAH ARENDT Site centre-ville - Båtiment Sud

UNIV-AVIGNON.FR





Les nouvelles avocates du barreau d'Avignon à la rencontre des autorités judiciaires



Nouvellement inscrites au barreau d'Avignon, Maîtres Emmanuelle Viallet, Andréa Raffaelli, Pauline Bartier et Nina Armut sont allées à la rencontre des autorités judiciaires locales.

« Quand les bons usages sont maintenus, les relations entre le Palais et le Barreau sont préservées, voire meilleures encore », s'est félicité <u>le bâtonnier Philippe Cano</u> qui accompagnait ses jeunes consœurs lors de cette présentation aussi traditionnelle qu'informelle.



A cette occasion, les nouvelles avocates ont ainsi pu notamment rencontrer <u>Florence Galtier</u> procureure de la République à Avignon depuis 2022, <u>Jean-Philippe Lejeune</u>, président du tribunal judiciaire d'Avignon depuis 2023, Bérangère Léon, directrice de greffe du tribunal judiciaire d'Avignon et <u>Fabienne</u> <u>Estibal-Muller</u>, directrice de greffe adjointe du Tribunal judiciaire d'Avignon.

« Merci aux autorités judiciaires d'avoir accueilli chaleureusement nos nouvelles forces vives »s'est à nouveau réjouit le bâtonnier Cano à l'issue de cette rencontre.

« Ni souffre-douleurs ni boucs émissaires »

Par ailleurs, en cette rentrée 2025 l'ordre des avocats du barreau d'Avignon a affiché son soutien à l'ensemble des autres barreaux de France dans le cadre de la conférence des bâtonniers. « Les avocats ne sont ni les souffre-douleurs ni boucs émissaires d'une justice toujours en souffrance, explique le barreau de la cité des papes dans un communiqué. La profession d'avocat serait remise en cause dans son cœur d'activité judiciaire, soit la défense. Il semblerait que, relativement notamment à la lutte contre le narcotrafic, se profile ce qui pourrait être qualifié de 'droit d'exception'. Les attaques à l'encontre de la profession d'avocat, fervents défenseurs des droits, apparaît constituer une habile manœuvre pour en arriver peut-être un jour à une remise en cause de nos grands principes juridiques. Si nul n'a intérêt à une 'mexicanisation' de notre société par le biais notamment du trafic de drogues, nul n'a non plus intérêt à ce que notre démocratie perde ses fondements essentiels. Dès lors, c'est avec force et conviction que le barreau d'Avignon, qui entretient quant à lui d'excellentes relations avec ses chefs de juridictions de première instance et d'appel qui ont, eux, la clairvoyance de ne pas relayer des discours offensants, et de rester dans une logique de modération et de cohésion entre professionnels du droit, se porte solidaire du communiqué du bureau de la conférence nationale des bâtonniers

'Les Survivants', le nouveau livre de l'avocat carpentrassien Marc Geiger



MARC GEIGER

LES SURVIVANTS



Morgane, Magali, Isabelle, Marie-Line, Catherine, les familles d'Amir et de Myke, etc. Depuis plus de 30 ans, j'accompagne des victimes. Je suis leur avocat.

> Mareuil Éditions



« J'ai accompagné nombre de personnes à qui l'impensable était arrivé : la perte d'un être cher à la suite d'un crime. Rien ne vous y prépare et il faut pourtant faire face. » C'est par ses mots que <u>Maître Marc Geiger</u> présente <u>'Les survivants'</u>, son nouveau livre à paraître à partir du jeudi 23 janvier prochain chez <u>Mareuil Editions</u>.

Depuis plus de 30 ans, Marc Geiger, avocat au barreau de Carpentras spécialisé dans la défense des victimes, accompagne les familles confrontées à la disparition douloureuse d'un proche à la suite d'un geste criminel. Celles-ci, souvent démunies face aux rouages complexes de la justice, trouvent en lui un guide et un soutien.

Après 'Le crime et l'enfant' aux éditions Sydney Laurent, celui qui a été notamment Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Carpentras en 2014 et 2015 revient avec un nouvel ouvrage : 'Les survivants' de Mareuil Editions. Lui qui intervient dans l'émission Ça commence aujourd'hui sur France 2 aux côtés de Faustine Bollaert relate ici 11 affaires où il les a défendues, 11 procès aux Assises qu'il nous fait vivre de l'intérieur dans toute leur intensité : l'enquête et l'instruction préliminaires, puis les procès eux-mêmes - organisation des audiences, expertises, témoignages, dépositions, rebondissements..., n'hésitant pas à livrer au passage ses interrogations comme ses ardentes plaidoiries.

« Vous découvrirez dans ce livre non seulement les affaires marquantes qui jalonnent son



engagement, mais aussi les histoires poignantes dans lesquelles il nous plonge avec justesse et pudeur. Chaque témoignage est une invitation à comprendre la réalité des victimes et l'importance de leur voix. J'espère que vous serez touchés par son savoir et sa passion tout comme je l'ai été. »

Extrait de la préface de Faustine Bollaert

Mémoire des disparus, mais aussi mémoire des survivants

À travers ces récits, l'auteur souhaite avant tout rendre un double hommage. Un hommage aux disparus tout d'abord, dont il a défendu la mémoire et la cause lors de ces procès : Gaëlle, Maé, Florian, Lucienne, Kévin, Ryan, Corinne, Martial...

Un hommage aux survivants plus encore, pour qu'ils ne soient pas oubliés – Morgane, Magali, Isabelle, Marie-Line, Catherine, les familles d'Amir et de Myke... Ils font face à des tragédies accablantes avec un courage et une dignité qui forcent l'admiration. Marc Geiger évoque leur désarroi, leur douleur, mais aussi leur résilience puisqu'il faut bien continuer à vivre malgré tout. Sur ce chemin-là aussi, il les accompagne avec fidélité et délicatesse.

Un ouvrage qui éclaire sur la vision tout en humanité qu'un avocat porte sur sa haute mission.

<u>'Les survivants'</u> de Marc Geiger. <u>Mareuil Editions</u>. 21€

Maître Marc Geiger est avocat au barreau de Carpentras. Il est spécialisé dans la défense des victimes et dirige son propre cabinet tourné vers le droit des personnes. Il intervient notamment dans l'émission *Ça commence aujourd'hui* sur France 2 aux côtés de Faustine Bollaert..

Cheval Passion : le barreau d'Avignon fait sa rentrée au grand galop



Ecrit par le 25 octobre 2025



Pour la troisième année consécutive, le Barreau d'Avignon sera présent <u>au salon Cheval Passion qui se déroule du 15 au 19 janvier</u> prochains au parc des expositions d'Avignon. A cette occasion, un stand proposera aux personnes qui le souhaitent des consultations gratuites en toute confidentialité, avec des avocats locaux du Barreau rompus en droit équin, en droit rural, mais aussi d'autres domaines juridiques afin d'obtenir des premiers renseignements utiles.

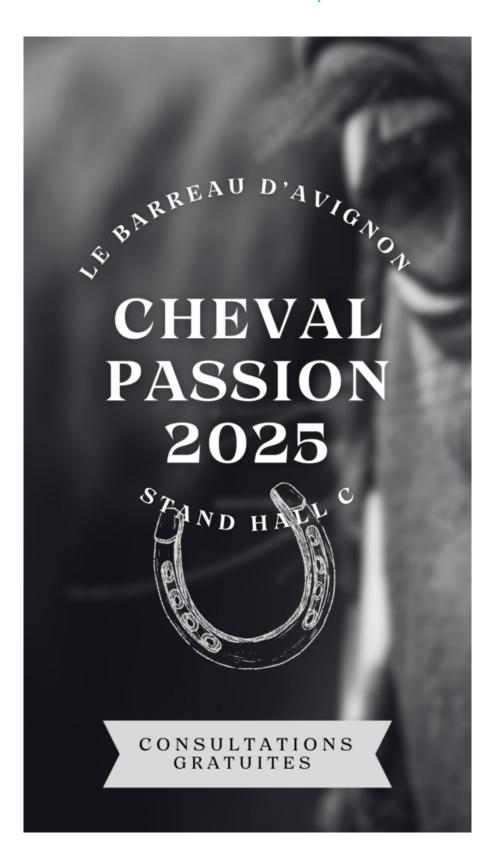
« Nous aurons notamment cette année la participation d'une avocate, membre de SOS Avocats d'Enfants, souligne Maître Philippe Cano, <u>bâtonnier du Barreau de la cité des papes depuis un peu plus d'un an</u>.

Durant toute la durée de l'événement les avocats volontaires locaux se relaieront ainsi pour assurer ces consultations gratuites au sein du stand n°12 situé dans le Hall C. Pour rappel, l'équitation est la troisième activité sportive en France après le football et le tennis. On dénombre également 39 000 chevaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.











« Pour magnifier notre participation cette année 2025, des avocates, qui sont aussi d'excellentes cavalières, déambuleront à cheval dans le Parc des Expositions, avec les couleurs du Barreau d'Avignon », complètent l'équipe organisatrice du barreau d'Avignon ainsi que celle du pôle Cheval passion constituée des Bâtonnier Philippe Cano et Jean-Maxime Courbet ainsi que de Maîtres Charlotte Trens-Delarue, Ludivine Raz, Cécile Biscaïno, Anaïs Eraud, Christophe Huguenin-Virchaux, Carole Rostagni, Guilaine Michel et Alice Garaix, juriste chez Kelten avocats.

L.G.

Stand du Barreau des avocats d'Avignon. Consultations gratuites. Du mercredi 15 au dimanche 19 janvier 2025. Stand n°12. Hall C. Parc des expositions. Avignon.

39e édition de « Cheval Passion » qui ne cesse de se réinventer

Les Gazelles du Barreau d'Avignon relèvent le défi du désert marocain



Ecrit par le 25 octobre 2025



<u>Julie Miot</u>, Elodie Lecoq-Affagard et <u>Elodie Arnaud</u>, trois avocates du Barreau d'Avignon, vont participer au <u>Trek'in des Gazelles 2024</u> du dimanche 10 au vendredi 15 novembre dans le désert marocain. Un défi sportif 100% féminin pour lequel les trois Vauclusiennes vont se dépasser.

La 4° édition du Trek'in des Gazelles va débuter. Organisé par l'agence Maïenga, qui est aussi à l'origine du Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc, ce défi sportif, réservé aux femmes, se déroulera en quatre étapes d'une vingtaine de kilomètres chacune étalées sur six jours, au cœur du désert marocain.

Sur les 140 équipes, toutes composées de trois gazelles, une est vauclusienne. Les avocates du Barreau d'Avignon Julie Miot, Elodie Lecoq-Affagard et Elodie Arnaud, fondatrices de l'association des Gazelles du Barreau d'Avignon, vont relever ce défi, munies seulement d'une carte, d'une boussole, et de leur détermination.

Une équipe soudée

Au travers de cette aventure, les trois Avignonnaises partagent six valeurs : la solidarité, le dépassement de soi, le respect de l'environnement, l'émancipation, et le partage et l'échange. Le Trek'in des Gazelles sera pour elles un moyen de surmonter les défis ensemble, de se sensibiliser à la préservation de la



nature et à l'impact de leurs actions dans le désert, de repousser leurs limites physiques et mentales, mais aussi de vivre une expérience unique.

Ensemble, elles feront preuve de persévérance, elles feront appel à leur force mentale pour se pousser dans leurs retranchements. Elles se définissent comme complémentaires. « Une sportive, une guerrière, une pragmatique, toutes trois animées par l'envie de relever le défi, expliquent-elles. Nous saurons nous soutenir et nous encourager dans les moments les plus difficiles pour relever le défi ! »

Des sponsors locaux

Afin de participer à cette aventure, l'équipe vauclusienne a dû lancer un appel à sponsors. L'occasion pour plusieurs entreprises et particuliers locaux de prendre part à ce défi unique et de s'associer aux valeurs du serment des trois avocates. « Les valeurs de notre serment reposent essentiellement sur l'humanité, la probité et le dévouement », ajoutent-elles.

Parmi les sponsors, on retrouve le cabinet Avenio Avocats (Avignon), Axa-Agipi Arnaud Reynoird (Carpentras), l'agence Images (Isle-sur-la-Sorgue), C2A (Carpentras), le restaurant Numéro 75 (Avignon), la pharmacie Magistrale (Vedène), Horizon Luberon (Goult), et bien d'autres.

Un défi sportif, écoresponsable et solidaire

En plus d'être un événement sportif, le Trek'in des Gazelles se veut écoresponsable. Il est d'ailleurs certifié Norme ISO 14001:2015, qui spécifie les exigences relatives à un système de management environnemental. En participant au trek, les trois avocates du Barreau d'Avignon vont devenir des 'Clean Walkeuses' en ramassant le plastique qui a été abandonné dans le désert, qui sera incinéré par l'équipe de l'organisation.

Tout au long de leur parcours, Julie Miot, Elodie Lecoq-Affagard et Elodie Arnaud, devront trouver plusieurs balises. Pour chaque balise trouvée, l'agence Maïenga reversera 5€ au Secours Populaire français, qui intervient sur le plan matériel, médical, moral ou encore juridique. Un challenge sportif et solidaire auquel les trois Vauclusiennes ont hâte de prendre part.

Avocat : l'éloquence puissance 20 sur la scène du Chêne noir



Ecrit par le 25 octobre 2025



Maître <u>Joël Wolfs</u> du barreau de Tarascon remporte <u>les 20^e Rencontres de l'Eloquence</u>. L'avocat s'est distingué dans une édition réunissant pour la première fois des candidats provenant de 5 barreaux de la région.

C'est une habitude, presque une tradition : la dernière soirée <u>des Rencontres de l'Eloquence</u> vient de se tenir au Chêne noir à Avignon devant une salle comble. Pour cette 20^e édition, c'était cependant la première fois que des candidats provenant de 5 barreaux différents 's'affronter' lors de cet événement créé en 2004 à l'initiative <u>du bâtonnier Patrick Gontard</u> et de Gérard Gelas, directeur <u>du théâtre du Chêne noir</u>. Ensuite, c'était André Marcellin, le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon d'alors, qui avait pris le relais pour organiser la 1^{re} édition. L'idée : faire venir des jeunes avocats sur les planches afin de mettre leur éloquence à l'épreuve face à un public et non dos à lui, comme ils en ont l'habitude dans les tribunaux. Le tout en traitant de sujets humoristiques tirés au sort quelques jours avant les Rencontres.



Ecrit par le 25 octobre 2025



A l'initiative <u>du bâtonnier Patrick Gontard</u> (au premier plan) et de Gérard Gelas, directeur <u>du théâtre du Chêne noir</u> de la création des Rencontres de l'Eloquence en 2004, l'avocat avignonnais a été convié à présider le jury de cette 20^e édition. Crédit : Maître Nicolas Masquefa du barreau de Carpentras/Facebook Les avocats du barreau d'Avignon/DR

Une scène remplie de robes noires

Autre première pour cette édition anniversaire, où c'est cette fois c'était <u>le bâtonnier Philippe Cano</u> qui était en charge de l'organisation avec <u>Maître Guilaine Michel</u>, la <u>gagnante de la précédente édition</u>: le jury, ainsi que les représentants des 5 barreaux, avaient pris place sur scène devant les près de 300 spectateurs présents. En tout, une trentaine d'avocats en robe, dont les Bâtonniers des barreaux d'Avignon, Carpentras, Nîmes, Tarascon ainsi qu'Alès qui foulaient les planches du concours de l'éloquence de l'Ordre de la cité des papes pour la première fois. Autant de robes noires entourant et soutenant les candidats sur scène.

« Autant de robes noires entourant et soutenant les candidats sur scène. »





Le Jury. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR



Les bâtonniers. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Par ailleurs, outre son rôle de 'Mme loyale' lors de l'animation et de la présentation durant le déroulement des rencontres, Maître Guilaine Michel a également accompagné, aux côtés de Maître Alexia Bérard, présidente de l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon, les cinq candidats tout au long des heures précédant les Rencontres 2024. Histoire de faire la chasse au trac qui montait au fur et à mesure de la journée.



Ecrit par le 25 octobre 2025



De gauche à droite : Maître <u>Gabrielle Le Dreau</u> du barreau d'Alès, Maître <u>Sarah Mercoiret</u> du barreau de Nîmes, Maître <u>Joël Wolfs</u> du barreau de Tarascon, <u>Maître Guilaine Michel</u>, avocate à Avignon et <u>gagnante de la précédente édition</u>, Maître <u>Nathy Nicolas</u> du barreau d'Avignon, <u>Maître Alexia Bérard</u>, présidente de l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon et Maître <u>Anthony Peitavy</u> du barreau de Carpentras. Crédit : Maître Nicolas Masquefa du barreau de Carpentras/Facebook Les avocats du barreau d'Avignon/DR

5 candidats en lice

Vient enfin le moment où les cinq candidats se sont succèdés. Maître <u>Sarah Mercoiret</u> du barreau de Nîmes s'est lancée avec le sujet « Si la salle d'audience est un cirque, les avocats jonglent-ils avec la vérité ? ». Maître <u>Anthony Peitavy</u> du barreau de Carpentras est intervenu après avec « I.A-t-il quelqu'un qui pilote ? ».

Maître <u>Joël Wolfs</u> du barreau de Tarascon a pris ensuite le relais avec le sujet : « Si Gibraltar est un détroit, qui sont les deux autres ? ». Ce dernier a trouvé avec subtilité, humour et brio la réponse à son sujet. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé à l'applaudimètre.

Maître <u>Gabrielle Le Dreau</u> du barreau d'Alès, avec « Un crime dans l'espace est-il toujours sans gravité ? » et Maître <u>Nathy Nicolas</u> du barreau d'Avignon avec « Nous voulons rester ce que nous sommes. » ont conclu cette talentueuse soirée. Cette dernière avouant les jours précédant sa prestation qu'elle était « autant terrorisée que ravie de plaider ».







Maître <u>Nathy Nicolas</u> du barreau d'Avignon. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Maître <u>Joël Wolfs</u> du barreau de Tarascon. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Maître <u>Gabrielle Le Dreau</u> du barreau d'Alès. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Maître <u>Anthony Peitavy</u> du barreau de Carpentras. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Maître <u>Sarah Mercoiret</u> du barreau de Nîmes. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

« Une soirée mémorable. »

Des délibérations en musique

Enfin dernière nouveauté, pendant que le jury se réunissait afin de délibérer le public a pu profiter d'une performance musicale inédite. Maître Serge Billet, ténor du barreau vauclusien ayant raccroché sa robe récemment après 43 ans d'activité, est venu chanter du Michel Delpech accompagné au piano par Roland Vincent. Installé désormais à Bédarrides, ce dernier est le compositeur des principaux succès de l'interprète de 'Pour un flirt', 'Chez Laurette', 'Wight is wight' ou bien encore 'Quand j'étais chanteur' mais aussi pour des artistes comme Dalida, Serge Reggiani ou Céline Dion.

Sans surprise donc, Maître Joël Wolfs a été ensuite désigné vainqueur de cette mémorable 20° édition. Et le représentant du barreau de Tarascon, comme les autres candidats et confrères des barreaux d'Avignon, Nîmes, Alès et Carpentras, de garder un excellent souvenir de cette soirée.

Du côté des nombreux spectateurs présents ce fût aussi, de leur avis, « une soirée mémorable » et beaucoup remerciaient le barreau d'Avignon pour l'organisation de cette 20^e édition « exceptionnelle ».



Ecrit par le 25 octobre 2025



'Mme Loyale', <u>Maître Guilaine Michel</u>, la gagnante de la précédente édition a aussi remporté 'le droit' d'animer cette 20^e édition. Ici, en compagnie des bâtonniers Philippe Cano (au premier plan) et Patrick Gontard. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







es Petites Affiches de Vaucluse depu

Ecrit par le 25 octobre 2025

Accompagné au piano par le compositeur par Roland Vincent, Maître Serge Billet, ancien ténor du barreau vauclusien a animé en musique la scène du Chêne durant les délibérations du jury. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Laurent Garcia

5 barreaux sur les planches pour des 20es rencontres de l'Eloquence inédites



Pour la première fois depuis sa création en 2004, les représentants de 5 barreaux vont s'affronter lors de ce concours alliant art de la plaidoirie et du théâtre.

Ecrit par le 25 octobre 2025

Le barreau de l'ordre des avocats d'Avignon et le théâtre du Chêne noir accueillent la 20e édition des Rencontres de l'Eloquence. Celles-ci voient s'affronter chaque année depuis 2004 des candidats avocats ayant moins de 10 ans de barres. Organisée à l'époque par le Bâtonnier André Marcellin, cette soirée, entre théâtre et droit, fait depuis salle comble chaque dernier vendredi d'octobre.

- « Ces rencontres ont rencontré un succès immédiat. Chaque fois, c'est toujours un moment de bonheur, rappelle Gérard Gelas directeur du Chêne noir qui en a eu l'idée <u>avec le bâtonnier Patrick Gontard</u> lors d'une dégustation dans un concours de d'huile d'olive durant lequel ils étaient jury ensembles. « Ils nous avaient alors semblé intéressant de mêler univers des avocats et approche théâtrale », poursuit Gérard Gelas.
- « Cela nous a fait sortir du tribunal et pour le Chêne noir c'était aussi le moyen de proposer une nouvelle offre artistique », complète Maître Patrick Gontard qui aura l'honneur de présider le jury de cette 20e édition. Il poursuit après avoir souligné l'implication du Bâtonnier Marcelin dans la création des premières éditions : « Il y a d'ailleurs toujours eu un lien entre le spectacle et la justice. Chaque année, une dizaine d'avocats ou d'anciens confrères se produisent ainsi sur les planches lors du festival d'Avignon. »

Maître Philippe Cano, nouveau Bâtonnier de la cité des papes, insiste surtout sur le fait que ces prédécesseurs « peuvent être fiers de cette hybridation du théâtre et du temps du procès car il y a quelque chose de magigues dans la scène théâtrale ».

Et pour marquer les esprits de cette 20° édition dans ce concours entrant dans sa 21° année (le Covid étant passé par là avec l'annulation de 2020), <u>le Bâtonnier Cano</u> a pris son bâton de pèlerin pour mobiliser les barreaux voisins. Résultat ? Pour la première fois les représentants de 5 barreaux vont s'affronter sur les planches du Chêne noir : les jeunes avocats des barreaux d'Avignon et de Carpentras, le retour de ceux de Nîmes et de Tarascon ainsi que, pour la première fois, une représentante d'Alès.





Comme chaque année, l'affiche des Rencontres de l'éloquence est réalisé dans le cadre d'un partenariat avec le master culture et communication de l'université d'Avignon, l'Echo du mardi et le Barreau d'Avignon. Cette année, c'est <u>Sarah Noë-Bizais</u> qui a imaginé l'affiche gagnante de l'édition sous la supervision d'<u>Alexandra Piaumier</u>, directrice adjointe Culture et Vie de Campus au sein d'Avignon Université.

Soirée: mode d'emploi?





La soirée est réservée prioritairement aux abonnés du Chêne noir et aux représentants des différents barreaux. Les places étant gratuites : la jauge de près de 300 places a été rapidement atteinte confirmant, une fois de plus, le succès de ces Rencontres qui se jouent à chaque fois à guichet fermé. Inutile donc de chercher des places.

Les cinq candidats, 3 avocates et 2 avocats, ont tiré au sort leur sujet depuis quelques jours seulement (voir encadré ci-dessous) ainsi que leur ordre de passage. Tous revêtu de leur robe d'avocat, ils auront alors 10 minutes chacun pour faire preuve de leur 'éloquence'. Des jeunes confrères qui seront « accompagné toute la journée de vendredi » par l'UJA (Union des jeunes avocats) rappelle <u>Maître Alexia Bérard</u>, présidente de l'UJA d'Avignon.

Le jury se réunira ensuite afin de délibérer et Maître Serge Billet, ténor du barreau ayant raccroché sa robe après 43 ans d'activité sur Avignon, chantera du Michel Delpech accompagné au piano par Roland Vincent, compositeur des principaux succès de l'interprète de 'Quand j'étais chanteur'.

Les sujets des candidats lors des 20es Rencontres de l'éloquence

- Maître <u>Sarah Mercoiret</u> du barreau de Nîmes « Si la salle d'audience est un cirque, les avocats jonglentils avec la vérité ? »
- Maître Anthony Peitavy du barreau de Carpentras : « I.A-t-il quelqu'un qui pilote ? »
- Maître Joël Wolfs du barreau de Tarascon : « Si Gibraltar est un détroit, qui sont les deux autres ? »
- Maître Gabrielle Le Dreau du barreau d'Alès : « Un crime dans l'espace est-il toujours sans gravité ? »
- Maître Nathy Nicolas du barreau d'Avignon « Nous voulons rester ce que nous sommes. »

Une victoire qui change tout

« Cela donne de l'assurance », explique Maître <u>Guilaine Michel</u>, <u>gagnante de la précédente édition</u>, en charge de la présentation de la soirée. Car un des 'privilèges' des gagnants c'est de participer à l'organisation et au déroulement de l'édition suivante.

Une 'chance' qu'a connu <u>Maître Jean-Maxime Courbet</u>, <u>Bâtonnier d'Avignon sortant</u> et vainqueur de la première édition. « La plus importante différence, c'est que nous avons plutôt l'habitude de plaider dos au public. Là, le public est face à nous. »

« Je suis autant terrorisée que ravie de plaider », conclu Maître <u>Nathy Nicolas</u>, candidate 'stressée' pour le barreau d'Avignon.

L.G.

Théâtre du Chêne noir. 20^{es} rencontres de l'Eloquence. Vendredi 25 octobre. 20h. 8, rue Sainte-Catherine. Avignon. 04 90 86 74 87.

La 19ième édition des Rencontres de l'Eloquence organisées par le Barreau d'Avignon a eu lieu vendredi 27 octobre au Théâtre du Chêne Noir



Barreau d'Avignon : 'La justice face à l'intelligence artificielle'



Après une édition 2023 qui a remporté un vif succès avec 200 manifestations dans 160 villes, La Nuit du Droit revient la 5° fois. En Vaucluse, c'est à l'Université d'Avignon que le Barreau de la Cité de papes propose une rencontre sur l'IA et la justice.

Voir le Droit sous un nouveau jour, c'est l'ambition de la Nuit du Droit dont la 5^e édition se déroulera partout en France ce jeudi 3 octobre. En Vaucluse, <u>le Tribunal judiciaire</u> de la cité des papes, <u>le Barreau de l'ordre des avocats d'Avignon</u> et <u>l'Université d'Avignon</u> propose une soirée sur le thème : 'La justice face à l'intelligence artificielle : les algorithmes, le juge et l'avocat'.

La rencontre, qui se déroulera sur le site Sainte-Marthe de la faculté, est libre d'accès mais le nombre de places est limité par la capacité de l'amphithéâtre AT02 comprenant un peu plus de 600 places (inscription préalable : conf-droit@univ-avignon.fr).

L'occasion de tout savoir sur la justice prédictive, les legals techs, les logiciels Prédictice et Case Laws





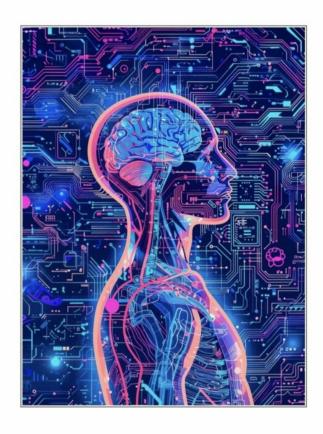
Analytics ou bien encore de débattre sur la place du juge et des avocats dans une justice numérisée en compagnie de Jean-Philippe Lejeune, président du tribunal judicaire d'Avignon, <u>Philippe Cano</u>, Bâtonnier de l'Ordre des 330 avocats du barreau d'Avignon ainsi que <u>Alice Mornet</u>, maître de conférence en droit privé et sciences criminelles.





LA JUSTICE FACE A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : LES ALGORITHMES, LE JUGE

ET L'AVOCAT



DR

Sensibiliser le public à l'importance du Droit dans la société

Créée en 1917 à l'initiative de Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, La Nuit du Droit a





pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du Droit dans la société et dans leur vie.

« Cette année encore, je suis heureux de voir les organisateurs de plus en plus divers proposer des thèmes de plus en plus variés, constate Laurent Fabius. Les participants « traditionnels » sont toujours présents : assemblées parlementaires, juridictions judiciaires et administratives, facultés de droit et écoles de droit, fondations et nombreux professionnels du droit. Mais d'autres acteurs et partenaires apparaissent au fil des ans : des mairies, les Archives Nationales et départementales, des instituts et des centres de réflexion. L'Académie des beaux-arts agira cette année aux côtés de l'Académie des sciences morales et politiques déjà présente en 2023. Beaucoup d'autres intervenants viendront renforcer ce courant qui anime tous nos partenaires, qui savent que le droit est un gage d'équilibre dans nos vies. »

<u>La Nuit du Droit</u>. Jeudi 3 octobre. 18h30 à 20h. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles (inscription préalable : <u>conf-droit@univ-avignon.fr</u>). Avignon Université. Amphi AT02. 74, rue Louis-Pasteur. Avignon.



Avec les entreprises aussi

Par ailleurs, les Barreaux d'Avignon et de Carpentras viennent de signer une convention de partenariat



avec la CCI 84 (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse).

« L'objectif de cette convention est de favoriser les contacts entre les chefs d'entreprises et les avocats de notre département, explique le Barreau d'Avignon. Pour ce faire, des avocats volontaires de ces deux Barreaux offriront sur 3 heures de consultations, une heure de leur temps, les deux heures suivantes étant rémunérées à un tarif préférentiel. Par ce partenariat local, les Avocats du Vaucluse témoignent de leur forte volonté de soutenir les Entreprises et les Chefs d'entreprises de leur territoire. »